



« POUR QUE LA TRANSITION SOIT EFFICACE, IL FAUT SUSCITER L'ADHÉSION DE TOUS »

Président du Collectif ALERTE, qui rassemble les principales associations de lutte contre l'exclusion, dont l'Uniopss, Noam Leandri insiste sur la prise en compte des plus modestes dans le cadre de la planification écologique et formule plusieurs propositions. Partenaires de l'Uniopss, nous publions ce mois-ci son interview réalisée par nos confrères du magazine *Union Sociale*.

Propos recueillis par Antoine Janbon



Antoine Janbon : Quels sont les enjeux sociaux de la transition écologique ?

Noam Leandri : Le vrai enjeu social de cette transition écologique est la prise en compte de la situation des plus modestes. Ces derniers subissent, en effet, une double peine. Tout d'abord, ils sont ceux

qui polluent le moins et qui subissent le plus les effets de la dégradation de l'environnement, en évoluant par exemple, sans l'avoir choisi, dans des zones où la qualité de l'air est plus mauvaise ou encore dans des espaces exposés aux inondations.

D'autre part, les personnes dont la situation financière est la plus fragile, subissent bien souvent les politiques environnementales. C'est le cas, par exemple, de la mise en œuvre des zones à faible émission (ZFE) qui contraignent les citoyens à ne plus utiliser les voitures thermiques. C'est aussi le cas, en matière d'emploi, avec la suppression des filières les plus polluantes, qui contraignent les salariés à se reconvertir dans d'autres métiers, ce qui n'est pas toujours à la portée des salariés les moins qualifiés.

A.J. : Comment favoriser une transition juste ?

N.L. : Toute transition écologique qui ne tiendrait pas compte de la situation des plus fragiles serait nécessairement vouée à l'échec et serait sans doute source de tensions

qui pourraient mener à des impasses. Pour agir de manière efficace et durable, il convient de susciter l'adhésion de tous, en étant attentif à la situation sociale et géographique de chacun. Dans ce cadre, plusieurs domaines d'interventions prioritaires sont visés. C'est le cas par exemple du logement, en donnant la possibilité à tous de faire rénover son habitat, de la mobilité, en tenant compte du manque de transport collectif dans certaines régions, de l'emploi, en offrant aux salariés les moins qualifiés, la capacité de se reconvertir, ou encore de l'alimentation, en rendant accessible une alimentation de qualité.

Le contexte d'inflation et de hausse régulière du prix de l'énergie rend cette tentative difficile, car il faut à la fois tenir compte des difficultés actuelles des citoyens, tout en proposant une vision d'avenir, mais le défi n'est pas impossible à relever.

A.J. : Au regard du Pacte des solidarités, présenté le 18 septembre, le gouvernement a-t-il pris la mesure de tous les enjeux sociaux de la transition ?

N.L. : C'est la première fois qu'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté fait directement référence à la transition écologique et solidaire dans le cadre d'un pilier spécialement consacré à ce sujet. En ce sens, c'est une véritable avancée. Le gouvernement souligne d'ailleurs, dans ce pacte, comme le font bon nombre d'associations, la double peine que subissent les personnes les plus fragiles devant cette question de l'environnement.

Mais ce constat ne suffit pas et les propositions du gouvernement restent très timides sur le sujet. Les moyens consacrés au financement de la rénovation énergétique ne sont pas la hauteur. Même chose du côté de la tarification sociale de l'eau, avec la seule perspective de financer des

études pour envisager de rendre l'eau gratuite pour les personnes modestes dans les communes volontaires. Enfin, je ne suis pas certain que les mesures concernant l'accessibilité au vélo concernent prioritairement les plus modestes, notamment ceux présents dans les territoires où l'usage de la voiture est presque incontournable.

A.J. : Le Collectif ALERTE a formulé plusieurs propositions pour favoriser cette transition juste et solidaire. Quelles sont-elles ?

N.L. : Nous rappelons trois grands principes qui doivent orienter les politiques publiques. Tout d'abord, partir des plus précaires, de leurs besoins et de leurs savoirs faire en matière de sobriété.

Ensuite, renforcer la capacité d'agir. La participation des plus précaires aux décisions est essentielle à l'échelle

LE COLLECTIF ALERTE

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le Collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 34 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre.

ALERTE a pour objectif l'éradication de la pauvreté - prioritairement de la grande pauvreté - et de l'exclusion. Il s'appuie sur un objectif de reconnaissance des droits fondamentaux, dans le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, en promouvant l'accès de tous aux droits de tous. Pour ALERTE, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit être une réelle priorité nationale, globale et durable.

Le collectif plaide également pour la participation systématique des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques.

Pour en savoir plus : www.alerte-exclusions.fr

des bassins de vie. Enfin, il s'agit d'intégrer la notion d'équité dans la planification écologique, plutôt que l'égalité, dans des mesures qui touchent indistinctement les personnes. Partant de ces trois principes, nous formulons une dizaine de propositions, comme celle d'évaluer a priori l'impact de toute politique écologique sur les 10 % de revenus les plus bas, afin de ne pas accentuer les inégalités par la transition écologique. Nous souhaitons également systématiser la gratuité des transports en commun pour les plus précaires bénéficiant des minimas sociaux et élargir les tarifs sociaux et les versements employeurs sur l'autopartage, le covoiturage, les locations de vélo... Il s'agit aussi d'éradiquer, en 10 ans les passoires énergétiques des ménages les plus modestes, avec un accompagnement gratuit et un reste à charge zéro pour les propriétaires occupants à faibles revenus. Nous militons également pour la mise en place des planifications territoriales de la transition écologique sur l'emploi, regroupant tous les acteurs concernés par les créations, suppressions et reconversions des emplois, à l'échelle de bassin d'emplois. Il semble aussi urgent de développer des politiques territoriales d'accès de tous à une alimentation durable, de former les travailleurs sociaux à l'accompagnement des ménages modestes sur les différents leviers de la transition écologique, mais également d'établir une fiscalité environnementale progressive et de répartir les fruits de manière juste et solidaire.

A.J. : Quelle place occupent les associations de solidarité pour favoriser une meilleure prise en compte des enjeux sociaux de la transition ?

N.L. : Les associations occupent une place centrale car elles sont au plus près des besoins des plus fragiles et ne cessent d'innover pour inventer les solutions de demain en matière de transition écologique et sociale. Elles ont aussi un rôle fondamental à jouer pour expliquer les bienfaits de cette transition aux personnes les plus fragiles car l'urgence sociale de leur situation les éloigne bien souvent de toutes ces préoccupations. Malheureusement, les associations qui luttent contre l'exclusion ou encore celles qui agissent pour la préservation de l'environnement, ne sont presque jamais écoutées et consultées lorsqu'il s'agit d'élaborer les grandes réformes sur le sujet. Il y a aussi dans cette transition écologique et sociale de forts enjeux démocratiques dont il faut désormais tenir compte. ■